



**FICHE D'INSCRIPTION AU TEMPS D'ACCUEIL POUR LES
MATERNELLES DES GROUPES SCOLAIRES
ET LES MATERNELLES THERESE ET PERGAUD
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

ENFANT

Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecole fréquentée en septembre 2022 : Classe :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Code Postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Mail :@.....

Employeur : Adresse :

Tél. professionnel : / / / /

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU EXTRASCOLAIRE (attestation à joindre)

Nom de l'assurance :

Numéro du contrat :

Merci de signaler toutes choses particulières relatives à la vie de votre enfant dans la fiche sanitaire dûment remplie à remettre aux ATSEM référentes de l'accueil de votre école.

FREQUENTATION

Accueil de 7h45 à 8h15

(réservé prioritairement aux parents qui travaillent)

Lundi	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>

La fréquentation devra être conforme à l'inscription et tout changement devra impérativement être signalé aux ATSEM référentes de l'accueil.

TSVP →

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence.

NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non
NOM et Prénom : ☎ : Lien de parenté : mineur : oui/non

- ◆ *Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.*
- ◆ *Si une des personnes autorisées est mineure une signature de décharge de responsabilité sera être demandé.*

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (cf. règlement intérieur)

➤ **CONDITION D'ADMISSION**

Cet accueil est réservé prioritairement aux enfants dont les deux parents (ou le parent seul) exercent une activité professionnelle et ont un besoin de garde.

Les documents à remettre aux ATSEM référentes de l'accueil sont :

- la présente fiche d'inscription (obligatoire)
- la fiche sanitaire (obligatoire)
- le ou les justificatifs de travail
- l'attestation d'assurance
- une décharge de responsabilité si l'une des personnes autorisées à venir chercher l'enfant est mineure.

➤ **ENCADREMENT**

Les enfants doivent être préalablement inscrits pour l'année scolaire.

Les enfants sont pris en charge par un personnel municipal qualifié.

➤ **CAS D'EXCLUSION**

- Le non-respect du personnel d'encadrement
- Un comportement de l'enfant qui risquerait de nuire au reste du groupe d'enfants.
- Le non respect des conditions d'inscription
- Le non respect fréquent des horaires.

Je soussigné(e)

responsable légal de l'enfant

- demande l'inscription de mon enfant à l'accueil en maternelle organisé par la Ville de Mulhouse

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la Ville à prendre, le cas échéant, toutes mesures (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires

- atteste avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de cet accueil.

Mulhouse, le / /

Signature :